

**PREMIERE LICENCE POUR JOUEUR/se**

**DECLARATION**

Un joueur/se, qui n'a jamais évolué dans un club affilié à la FIBA avant de vouloir jouer pour un club de Swiss Basketball n'a pas besoin de lettre de sortie: il est éligible dès qu'il fournit cette déclaration.

Un club affilié FIBA est un club appartenant à une fédération qui est affilié à la FIBA. (exemple : tous les clubs de Swiss Basketball sont de facto affilié à la FIBA)

Article du règlement FIBA:

114. Un joueur, qui n'a pas évolué dans un club de la FIBA avant de jouer pour une institution académique et/ou une autre organisation et qui veut jouer pour un club de la FIBA pour la première fois, n'a pas besoin de lettre de sortie: il est éligible dès qu'il fournit à la fédération nationale compétente une déclaration écrite attestant qu'il n'a jamais joué pour un club de la FIBA.

Selon ce même règlement, la FIBA annonce une amende pouvant s'élever jusqu'à CHF 50'000.— en cas de tricherie ou non respect du règlement.

**Information concernant le joueur/se**

*Nom* .....

*Prénom* .....

*Date de naissance* .....

**Le joueur/se susmentionné/e ou ses parents affirme qu'il/elle n'a jamais joué pour un club affilié à la FIBA et confirme avoir pris connaissance de l'encadré ci-dessus.**

*Lieu et date* .....

*Signature\** .....

\*Pour les personnes mineurs, la signature des parents ou du représentant légal est obligatoire.